

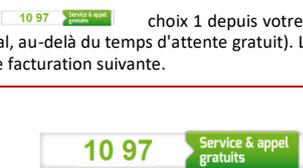
OFFRE BOX 4G

Labellisée Cohésion Numérique des Territoires

INTERNET

Fiche d'information standardisée

Mise à jour le 10 juin 2020

Nom et nature de l'offre	L'offre BOX 4G labellisée « Cohésion Numérique des Territoires » est un service d'accès à Internet fixe par l'intermédiaire du réseau mobile 4G de SFR bénéficiant sous certaines conditions d'un soutien financier de l'Etat.	
Conditions d'éligibilité	<p>L'Offre est réservée à toute personne physique majeure domiciliée à la Réunion, agissant en qualité de consommateur au sens du Code de la consommation sous réserve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'éligibilité au Dispositif Cohésion Numérique des Territoires : l'adresse du domicile du client doit être dans une zone géographique déclarée éligible au soutien financier de l'Etat, - D'éligibilité technique : l'adresse du client doit être en zone de couverture 4G de SFR. <p>L'éligibilité à l'offre peut être effectuée dans les points de vente du réseau SFR. Liste des points de vente sur www.sfr.re</p>	
Prix mensuel de l'offre (Hors Promotion)	39,99€ TTC/mois	42,99€ TTC/mois
BOX 4G obligatoire incluant un modem wifi et une carte SIM 4G		
Équipements	à l'achat : 119€ TTC	à la location : 3€ par mois, inclus dans le prix de l'offre
Durée d'engagement	Sans engagement	12 mois*
Frais de mise en service	-	49€ TTC
Description de l'offre	<p>Service exclusivement fourni à l'adresse de souscription. Internet : 250Go par mois, au-delà débit réduit maximum théorique descendant jusqu'à 128 Kb/s. Les Go non consommés ne sont pas reportables. Le client éligible au dispositif « Cohésion Numérique des Territoires » ne peut bénéficier qu'une fois du soutien financier de l'Etat en souscrivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit à une offre sans engagement dans laquelle l'achat de la Box, d'un montant de 119€TTC, est intégralement financé par l'Etat et déduit de la première facture présentée par SFR. Le transfert de propriété de la Box au bénéfice du client n'est effectif qu'au terme d'un délai de deux mois à compter de la souscription. - Soit à une offre avec engagement dans laquelle les frais de mise en service d'un montant de 49€TTC sont intégralement financés par l'Etat et déduit de la première facture présentée par SFR. La Box 4G est louée et reste la propriété pleine et entière de SFR. 	
Résiliation	<p>Offre sans engagement : Le client peut résilier à tout moment le Contrat en adressant une lettre recommandée avec avis de réception au Service Client (voir conditions générales de vente). Une résiliation de l'Offre dans les deux mois suivants la souscription entrainera la refacturation par SFR du montant du soutien financier accordé par l'Etat soit 119€. Le client autorise à ce titre SFR à utiliser ses coordonnées bancaires afin de recouvrer les sommes dues.</p> <p>Offre avec engagement : conformément à l'article 121-84-6 du code de la consommation, le client ayant résilié le contrat pendant sa période d'engagement, devra s'acquitter des mensualités restant dues jusqu'au terme des 12 mois. En outre, une résiliation de l'Offre dans les deux mois suivant la souscription entrainera la refacturation par SFR du montant du soutien financier accordé soit 49€. En outre, en cas de résiliation et quelle qu'en soit la cause, le client doit restituer le ou les équipements fournis complet et en bon état de fonctionnement. Dans le cas contraire, SFR facturera une somme forfaitaire de 60€TTC. Le client autorise à ce titre SFR à utiliser ses coordonnées bancaires afin de recouvrer les sommes dues.</p>	
Technologies	<p>Réseau 4G de SFR Réunion Le débit théorique maximum peut aller jusqu'à 75Mb/s en descendant et jusqu'à 10 Mb/s en montant. Les débits annoncés varient selon votre emplacement géographique, le nombre d'utilisateurs à un instant donné, l'utilisation de plusieurs services ou équipements en même temps et de la couverture 4G à l'intérieur des bâtiments.</p>	
Option payante de rechargement	<p>« Option 20Go supplémentaires » à 7,99€ TTC, en appelant le  choix 1 depuis votre mobile SFR Réunion (service et appel gratuits) ou le 0262 432000 choix 1 depuis un poste fixe (coût d'un appel local, au-delà du temps d'attente gratuit). Le volume de données Internet non consommées sur la période de facturation n'est pas reportable sur la période de facturation suivante.</p>	
Service Clients	<p>Assistance Commerciale : du lundi au samedi de 8h à 21h Assistance Technique : du lundi au samedi de 8h à 22h et le dimanche de 10h à 20h Assistance en ligne : www.sfr.re (rubrique Assistance)</p>	

* Le service est souscrit pour une durée indéterminée assortie d'une période initiale d'engagement de 12 mois hors réengagement éventuel en cas de souscription à une nouvelle offre.